

Ouagadougou, le 21 MARS 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs en Génie Biomédical, session 2025.**

Ce sont :

**INGÉNIEURS EN GENIE BIOMÉDICAL**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	PAKODTOGO MANEGD-LA-WENDE CAROLE	386966	B17555685	15/01/97
2°	LALLOGO SIDYIDA DENISE SANDRA	386965	B18974148	15/05/96
3°	PACERE WENDLASSIDA BIENVENUE	373786	B8463307	08/08/98
4°	KABORE VICTOR	386968	B12823900	19/10/94
5°	OUEDRAOGO BOUYSIDA ROSINE MARIE EDITH	373785	B13307917	16/09/94
6°	ZIDA BOUREIMA	278083	B10900258	31/12/86
7°	DIALLO RANIA RAMATA FARIDA	373868	B18106812	01/03/93

Arrêté la présente liste à 7 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé.

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général

  
**Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail